

La Gazette du **LEVRIER**

LE JOURNAL
D'INFORMATION
DE LA VILLE DE
WINTZENHEIM

#66

Automne/Hiver 2021



Ville, vignoble et campagne



CONTACT

Magazine municipal d'information de la ville de Wintzenheim.

Directeur de la publication : Serge NICOLE

Comité de rédaction : Daniel LEROY et service Communication

Conception et réalisation : service Communication

Photos : Jibéphotos (photo de couverture), E. Straumann (p5), Jean Haeffele (p5), Nuit Blanche, Services de la Ville

Impression : Freppel Imprimeur à Wintzenheim

MAIRIE

28 rue Clemenceau 68920 WINTZENHEIM

Tél. 03 89 27 94 94

Site Internet : www.ville-wintzenheim.fr

E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr

 : Ville de Wintzenheim



Wintzenheim

4-5 Retour en images

SÉCURITÉ

6 Vidéoprotection

Limitation à 30 km/h

7 Stationnement

Engin de Déplacement Personnel avec ou sans Motorisation – EDP(M)

URBANISME

8 Les chantiers se poursuivent

9 Nouveaux véhicules

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

9 2A2M : quand l'orgue est de sortie, les questions ne manquent pas

10 Scouts et guides de France : un début d'année sur les chapeaux de roues !

Coração do Minho : rejoignez-les

11 Le Handball club de Wintzenheim

Les activités hivernales du Ski Club Hohlandsbourg

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

12 Acte 5 - soyons consomm'acteurs : mangeons local

ÉTAT-CIVIL

12 La commune recrute des agents recenseurs

13 Les grands anniversaires
Rejoignez l'Union Nationale des Combattants!

Journée Défense et Citoyenneté

Titres d'identité

Élections

14 Inscription à la Fête des Aînés

VIE COMMUNALE

15 Renouvellement des instances

Se détendre à VitaZenSel

Les boîtes à livres sont arrivées !

Partenariat Möhnesee - Wintzenheim

16-17 Décisions du Conseil Municipal

Parole aux groupes

DIVERS

18 Agenda

19 Informations pratiques



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La crise sanitaire, que nous avons cru un moment derrière nous, continue et impacte encore nos vies quotidiennes.

Depuis notre élection en mars 2020, la crise sanitaire nous a empêché de nous réunir, de partager des moments chaleureux et amicaux comme nous les aimons. Ces temps d'échanges et de partage nous ont manqués !

Dans ce contexte, nous n'avons pas pu organiser des rencontres avec vous, j'espère que cela sera enfin possible en janvier.

Ainsi, j'ai prévu des réunions dans chaque quartier les 25, 26 et 27 janvier 2022. C'est toujours un moment privilégié de vous présenter les projets de votre commune et surtout d'échanger avec vous. Bien entendu, ces réunions se dérouleront dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

J'ai aussi bon espoir de retrouver les aînés lors de la 50^{ème} édition de la Fête de Noël le 16 janvier 2022 et de partager ce moment avec eux.

Il faut rester optimiste, et c'est la raison pour laquelle les élus et les services municipaux travaillent pour le quotidien et l'avenir de notre commune.

Chacun de nous, selon ses sensibilités, aura à cœur de mettre en œuvre telle ou telle réalisation. Certains penseront que les choix sont judicieux, d'autres qu'ils ne sont pas suffisants ou encore qu'ils sont trop onéreux.

Pourtant il faut faire des choix, et ceux-ci sont parfois réalisés aux regards des urgences ou des opportunités de financement possibles.

Notre objectif général reste toujours le même, à savoir poursuivre la construction et l'aménagement de notre commune en maintenant une situation financière équilibrée et saine.

Au fil des pages, vous trouverez une première approche des travaux prévus à court terme ainsi que les événements qui font la vie de notre collectivité.

Parmi ceux-ci, les élections présidentielles et législatives auront lieu en 2022 et je tiens, dès à présent, à remercier toutes les personnes qui donneront de leur temps pour tenir les bureaux de vote.

Dans l'attente de pouvoir échanger avec vous, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année, en famille et entre amis.

Heureux pour vous en tout plein de bonheur et une nouvelle année remplie de joie.

Bien cordialement

Serge NICOLE

Maire

Vice-Président de Colmar Agglomération

RETOUR EN IMAGES

8 SEPTEMBRE 2021

LANCEMENT DE LA SAISON
CULTURELLE 2021-2022



22 SEPTEMBRE 2021

CONCERT DE BARZINGAULT



6 OCTOBRE 2021

CONCERT DE LA GARGAROUSSE



20 OCTOBRE 2021

CONCERT POP-ROCK
DE MATSKAT

OCTOBRE 2021

OCTOBRE ROSE
PARTICIPATION DE LA VILLE ET DES
JEUNES DE L'ESPACE ANIMATION
ARTHUSS



27 OCTOBRE 2021

HALLOWEEN : SPECTACLE MUSICAL
JEUNE PUBLIC DE FIRMIN ET HECTOR
POUR HALLOWEEN, SUIVI D'UN
SPECTACLE TOUT PUBLIC



**31 OCTOBRE 2021
FÊTE DU MIEL**



3 NOVEMBRE 2021

**CONCERT COUNTRY
DE VINCENT INCHINGOLO**



**11 NOVEMBRE 2021
COMMÉMORATION DE
L'ARMISTICE DU 11/11/1918**

OCTOBRE - NOVEMBRE 2021

**VACANCES DE LA TOUSSAINT DE
L'ESPACE D'ANIMATION ARTHUSS**



**17 NOVEMBRE 2021
CONCERT DÉCALÉ A DEUX
GUITARES DE CRAZY NAILS**

20 NOVEMBRE 2021

**INAUGURATION DE LA RUE CAROLINE
BINDER À LOGELBACH**



**21 NOVEMBRE 2021
INAUGURATION DE L'ÉGLISE
ST-LAURENT RENOVÉE**



Vidéoprotection

Le système de vidéoprotection de la commune de Wintzenheim a été déployé au courant de l'été 2021. Il est opérationnel depuis le mois d'octobre 2021.

La finalité du système de vidéoprotection sur la commune de Wintzenheim est la sécurité des personnes, la prévention des atteintes aux biens, la protection des bâtiments publics.

Pour ce faire :

- Les Points d'Apport Volontaire (PAV) ont été placés sous vidéoprotection afin de pouvoir identifier les auteurs d'abandon d'ordures et de déchets.
- Les enregistrements de l'ensemble des caméras peuvent également servir aux enquêteurs de la Gendarmerie et de la Police Nationale dans le cadre d'enquêtes judiciaires (cambriolage, accident de la circulation, dégradation, etc.).

L'installation et l'utilisation d'un dispositif de vidéoprotection sont strictement encadrées par la loi. En effet, ce dispositif est mis en œuvre après autorisation de l'autorité préfectorale. Les parties privatives sont grisées et ne peuvent en aucun cas être filmées. De plus, les images collectées sont détruites dans une durée déterminée par la loi (30 jours au maximum) et leur accès est strictement limité aux personnes agréées par les services préfectoraux. Cet accès aux enregistrements ne peut en aucun cas se faire sur demande d'un particulier ou à titre privé.

La CNIL est également informée de la pose de ce dispositif et des panneaux (en général aux entrées des communes) indiquent que l'espace est placé sous vidéoprotection.



Limitation à 30 km/h



L'ensemble de la commune de Wintzenheim va être limitée à 30 km/h, à quelques exceptions près. Cette mesure sera effective courant du premier trimestre 2022.

Une grande partie de nos rues étant déjà en zone 30, ce changement a pour but une homogénéisation de la vitesse de circulation sur l'ensemble de la commune. Il permet également de limiter la pollution visuelle en limitant le nombre de panneaux à mettre en place.

De plus, avec l'augmentation de la circulation des cyclistes et la hausse du trafic général, la mise en place d'une commune limitée à 30 km/h permettra aux différents usagers de mieux cohabiter sur la chaussée.

Seuls quelques axes principaux resteront limités à 50 km/h. Ces limitations seront indiquées aux usagers par un marquage au sol. Les axes concernés sont :

- la route de Colmar (entre la rue Feldkirch et Colmar),
- la RD 7,
- la route d'Eguisheim,
- la rue de Turckheim à Logelbach.

L'avenue de l'Europe à Logelbach reste à 70 km/h pour le moment.

Stationnement

Le stationnement est généralement plus long que l'arrêt. Le moteur du véhicule est éteint et le conducteur ne reste pas toujours à proximité. Un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux.

Rappel des bonnes pratiques en matière de stationnement

À faire :

Sauf interdiction et hors zone bleue, l'arrêt ou le

stationnement est possible lorsqu'il ne gêne pas la circulation :

- le long des trottoirs,
- uniquement dans le sens de la marche,
- soit à droite dans les rues à double sens, soit à droite ou à gauche dans les rues à sens unique.

Le stationnement est recommandé sur les emplacements prévus à cet effet moyennant l'apposition d'un disque bleu dans les zones réglementées.

À ne pas faire :

- Gêner le trafic et présenter un danger en se garant sur une intersection, un virage, un pont, en double file...
- Gêner la circulation des autres usagers de la voie publique en stationnant sur les trottoirs, les pistes cyclables, les emplacements ou voies spécifiques et réservés (bus, taxis, transport de fonds) (amende forfaitaire de 4^{ème} classe 135€).
- Usurper le stationnement sur une place handicapé même pour un arrêt. La contravention peut s'avérer très lourde (135€ et voiture mise en fourrière).

Zone Bleue

(amende forfaitaire de 2^{ème} classe 35€)



Nous vous rappelons qu'un marquage au sol bleu indique une zone de stationnement à durée limitée, gratuite, mais contrôlée par disque.

La durée maximum d'un stationnement dans ces zones ne peut excéder 15min (rue Clemenceau), 1h30 sur les parkings adjacents et 4h sur le parking de l'Église et celui des écoles.

Lorsque vous arrivez sur ce stationnement, vous devez positionner un disque derrière le pare-brise indiquant votre heure d'arrivée.

Engin de Déplacement Personnel avec ou sans Motorisation – EDP (M)

Les EDPM sont des véhicules, sans place assise, conçus et construits pour le déplacement d'une seule personne et dépourvus de tout aménagement

destiné au transport de marchandises, équipés d'un moteur ou d'une assistance non-thermiques et dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 6 km/h et ne dépasse pas 25 km/h (trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards...). Les EDPM doivent obligatoirement circuler sur les pistes ou bandes cyclables, à défaut sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h. Leur circulation est interdite sur les trottoirs ou uniquement tenus à la main.

Les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (EDP) sont considérés comme des piétons. Ainsi, ils sont dans l'obligation de circuler sur le trottoir, de respecter les feux tricolores destinés aux piétons, d'emprunter les passages cloutés. En outre, ils ne doivent pas dépasser une allure modérée (6 km/h), soit une vitesse très légèrement supérieure à celle de la marche à pied (4 km/h).

Les équipements obligatoires en EDPM pour rouler sur l'espace public :

- feux de position avant et arrière,
- dispositifs rétro réfléchissants (catadioptres),
- avertisseur sonore,
- système de freinage.

Tout conducteur d'engin de déplacement personnel motorisé doit être âgé d'au moins 12 ans (8 ans pour les EDP non-motorisés) ;

- il est interdit aux conducteurs d'EDPM de pousser ou tracter une charge ou un véhicule ou de se faire remorquer par un véhicule ;
- ils doivent rouler seuls, c'est-à-dire sans passager ;
- les conducteurs d'EDPM ne doivent jamais rouler de front sur la chaussée ;
- l'usage des écouteurs est interdit lors des déplacements en EDPM ;
- la vitesse est limitée à 25 km/h.

Une assurance « responsabilité civile » est obligatoire pour couvrir les éventuels dommages matériels ou corporels que l'utilisateur pourrait occasionner à un tiers.

REGLEMENTATION TROTINETTE - EPDM



ou 0-12



SEUL SUR EPDM



ASSURANCE
OBLIGATOIRE



Les chantiers se poursuivent

Église Saint Laurent de Wintzenheim



La réfection de la toiture devient nécessaire pour éviter des infiltrations dans les années à venir. Le chantier a démarré le 14 octobre 2021 par la pose de l'échafaudage et les travaux devraient durer trois mois.

Le budget prévu est de l'ordre de 350 000 €.

En 2022 sera mis en place à l'arrière de l'église, une citerne de 50 000 litres afin de récupérer l'eau de pluie qui se déverse aujourd'hui dans la rue. Budget prévisionnel : 85 000 €.

Parking du pôle sportif de Wintzenheim

Le parking engazonné à l'arrière de l'existant n'étant pas concluant, ce dernier a été réaménagé par la pose de dalles alvéolées. Il faudra encore être patient quelques semaines le temps de laisser pousser le gazon.



Les ponts

Un diagnostic des ponts présents sur notre ban communal a été réalisé et le résultat est plus qu'alarmant, deux structures étant à détruire et à reconstruire, une autre à consolider.

Pont de la rue A. Hirn à Logelbach



Ce pont présente de très nombreux désordres qui le fragilisent et nous obligent à le démolir et à le reconstruire. Non prévu dans notre programme, la sécurité des usagers reste cependant notre priorité. Budget prévisionnel de 400 000 €.

Pont de la rue des Cotonnades à Logelbach

Pour éviter le même sort que les deux autres ponts, des travaux de consolidation sont prévus pour un budget de 53 000 €.

Pont de la route de Zimmerbach

Les désordres sur ce pont en pierres sont importants et le fragilisent chaque jour davantage. Les descèlements de pierres sont nombreux, raison pour laquelle nous avons décidé de l'interdire à la circulation dès le 8 Mars 2021.

Budget prévisionnel : 150 000 €.



Les travaux sont programmés en 2022 et l'enrobé de la route de Zimmerbach sera repris pour un budget de 100 000 €. Zimmerbach participera au financement des travaux à hauteur de 10%.

Rue Haussmann à Logelbach

Après les travaux par Colmar Agglomération sur les réseaux eau potable et assainissement, les délais d'acheminement notamment sur les bordures de trottoirs, nous ont amenés à repousser le chantier au début de l'année 2022. Les possibilités de plantation d'arbres sont quasi nulles, la rue étant envahie de réseaux (eau, électricité, gaz, Télécom, assainissement). Budget prévisionnel : 455 000 €.

Rue A. Hirn à Logelbach



Le pont étant devenu une priorité, la restructuration de la rue A. Hirn se fera dans la continuité, avec notamment un nouvel aménagement d'une zone de fraîcheur autour de la mairie annexe de Logelbach. Budget prévisionnel : 500 000 €.

Périscolaire, cantine scolaire et locaux pour la communauté de paroisse de Wintzenheim

Sur les 62 architectes qui ont postulé lors de la phase concours, seulement 3 ont été retenus pour travailler sur ce projet et nous présenter des esquisses.

Le choix final du jury s'est porté à l'unanimité sur IXO Architectures de Sélestat.

Budget travaux : 3 300 000 €.



Travaux en propre régie

Parmi les nombreux travaux, nos agents viennent de restructurer un appartement à Logelbach qui sera mis en location.

Nouveaux véhicules

Deux nouveaux véhicules sont venus compléter le parc automobile et faciliter ainsi la tâche de nos agents, avec notamment une nacelle qui monte à 22 mètres et tourne à 360° avec un déport de 10 mètres. Elle sera très utile à notre service d'espaces verts pour l'élagage des arbres, mais également pour l'accès aux luminaires de grande taille, aux gouttières des bâtiments publics, etc.



Denis ARNDT
Adjoint délégué à l'Urbanisme, à la Voirie,
à l'Action Foncière et aux Travaux

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

2A2MW : QUAND L'ORGUE EST DE SORTIE, LES QUESTIONS NE MANQUENT PAS !

Les cartons d'orgue de barbarie fonctionnent grâce à l'alternance de trous dont l'emplacement et la taille définissent les notes que l'orgue va transformer en musique.



Les mois écoulés ont connu un bon nombre de trous synonyme de silence. La pandémie a généré reports et annulations. Certains rendez-vous ont tout de même eu lieu. Dans les jardins de l'Arthuss, les premiers pas de « B-molio », où Monique et Lionel accompagnés de notre orgue ont été à la rencontre du public des Magnolias et des jardins de l'Arthuss le 21 juin.

Quelques animations sont aussi venues ponctuer cet été, comme la rencontre tri-nationale à Waldkirch les 31 juillet et 1^{er} août. Les amis de l'orgue de barbarie suisses, allemands et français vont ainsi se rencontrer chaque année. En 2022, ils iront à Bâle et Wintzenheim sera l'hôte de cette rencontre en 2023. L'année 2022 sera l'occasion de grandes retrouvailles



autour de l'orgue de barbarie : le 5 juin une nouvelle marche populaire accueillera les amateurs de randonnées sur les sentiers de Wintzenheim. Et les 2 et 3 juillet notre 13^{ème} Festival International de Musique Mécanique retrouvera enfin son public.

A plus court terme, des rendez-vous sont déjà pris au CDRS à Colmar et au train de la Doller à Burnhaupt. D'autres sont en préparation pour la fin de l'année dans les écoles et les maisons de retraite notamment.

Si vous avez raté leur assemblée générale le 30 novembre, il n'est pas trop tard pour les rejoindre, leur association verrait d'un très bon œil quelques renforts arriver et contribuer à pérenniser leurs activités.

La renommée du Festival de Musique Mécanique de Wintzenheim tient à la qualité de son accueil ! Cette qualité, 2A2MW la doit aux logeurs ! Loger un tourneur, l'accueillir chez soi, une belle manière d'aider l'association.
Avis aux amateurs, prenez contact : Christiane Meyer au 03 89 27 43 14 ou à contact@2a2mw.fr

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE : UN DÉBUT D'ANNÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES !



Début septembre a eu lieu la rentrée des Scouts et Guides de France de Wintzenheim, qui regroupent cette année, plus de 155 adhérents, ce qui en fait un des groupes les plus nombreux du département du Haut-Rhin. Devant les nombreuses demandes pour les rejoindre, ils ont ouvert une nouvelle ronde Farfadets (regroupant les jeunes de 6 à 8 ans) avec des parents qui ont le plaisir de s'impliquer dans les animations proposées aux plus jeunes.

Le groupe s'est ensuite retrouvé sur les hauteurs des Trois-Épis pour la journée des « montées ». C'est une grande fête où les nouveaux membres sont accueillis joyeusement et les jeunes qui ont passé les trois années dans une unité sont invités à rejoindre l'unité suivante. De nombreuses épreuves sportives et de coopération ont été proposées à cette occasion.

Tout au long de l'année, les différentes unités proposent des jeux et activités autour d'un imaginaire. Pour les farfadets (les enfants de 6 à 8 ans), l'une des rondes est partie à la rencontre de deux chevaliers, les fameux Perceval Sanscheval et le magicien Orion Auxmillepotions. La seconde ronde va aller à la rencontre de pirates.

Les louveteaux jeannettes (jeunes de 8 à 11 ans) réalisent un magnifique grand arbre qui va être le symbole de leur début d'année.

Les scouts guides (jeunes de 11 à 14 ans) viennent de rencontrer une fratrie de trappeurs qui ont des lacunes pour récolter des pépites d'or, les jeunes vont donc les aider à les retrouver.

En ce qui concerne les pionniers caravelles (jeunes de 14 à 17 ans), ils ont eu l'occasion de rencontrer des touaregs venus les voir car ils avaient perdu leur chemin. Enfin, les compagnons (de 17 à 20 ans) sont des jeunes qui fonctionnent par équipe autour de projets qu'ils définissent eux-mêmes. Pour financer leur projet, ils vendent actuellement du jus de pomme après avoir récolté les fruits offerts au groupe.

Un grand anniversaire se profile : le groupe de Wintzenheim a été créé en 1962. C'est donc l'année prochaine que nous allons fêter leur 60 ans ! C'est durant le week-end du 4 et 5 juin 2022 que sera organisée cette fête avec, au programme, des activités pour les enfants, des expositions, une soirée spectacle, un rallye pour les familles et l'animation de la célébration de la Pentecôte.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à consulter leur site internet www.sites.sgdf.fr/wintzenheim ou contacter Jérôme LIND - Clotilde BARADEL, responsables de groupe au 06 60 69 22 12 ou par mail sgdf.wintz@gmail.com



CORAÇÃO DO MINHO : REJOIGNEZ-LES !

Le groupe folklorique « Coração do Minho » est un folklore portugais, qui s'entraîne au gymnase scolaire de Wintzenheim, les samedis de 20h à 22h, depuis 2019. Ils représentent la région du Minho située au nord-ouest du Portugal.

A travers leurs danses, chants, musiques et costumes ils perpétuent la culture, la tradition et la vie artisanale portugaise. Ils participent à divers événements (mariages, festivals, fêtes de villages, kermesse, etc.) en France et en Europe.

Tout le monde est invité à faire partie du groupe : musiciens, chanteurs, danseurs, etc. Actuellement, ils sont à la recherche d'un accordéoniste pour les suivre dans leurs aventures ! N'hésitez pas à les contacter !

Mail : coracaodominho68@gmail.com
Facebook : Coração do Minho
Instagram : coracaodominho68





LE HANDBALL CLUB WINTZENHEIM

L'histoire commence en automne 1966. Une bande de copains jouait au handball sous la Halle des Fêtes. Une zone tracée à la craie et un fil tendu en guise de but, voici ce qu'était leur terrain de hand. Peu de temps après, ces jeunes handballeurs ont découvert des buts et un « vrai » terrain tracé. A cette époque, il n'y avait pas vraiment de club, il s'agissait d'un Foyer Club.

Le premier match officiel a eu lieu début de l'automne 1967, mais c'est en 1983 que le « Handball Club de Wintzenheim » a vu le jour. Malgré des hauts et des bas, c'est grâce à des personnes fidèles que le club fait encore la fierté de la cité.

A ce jour, le HBCW compte une centaine de licenciés joueurs et dirigeants, allant de la catégorie -9 ans aux adultes : des équipes de -9 ans et -11 ans mixtes, des -13 ans aux -18 ans masculins, ainsi que 4 équipes séniors (2 masculines et 2 féminines).

Le handball, très bien implanté en Alsace, profite des performances de ses équipes de France. Depuis plusieurs années, le HBCW s'est associé au « Handball Club de la Vallée de Munster » afin de devenir plus grand et permettre aux jeunes et moins jeunes de pratiquer leur sport favori tout en progressant grâce à des équipes compétitives. Sans oublier les 7 valeurs chères au handball : le respect, la solidarité, la tolérance, l'engagement, la combativité, la convivialité et l'esprit sportif.

Depuis deux saisons, le club vit au rythme de la crise sanitaire. Entre arrêt des compétitions et restrictions dues aux gestes barrières, la pratique du handball a

été très réduite, mais les résultats sportifs sont tout de même au rendez-vous, surtout chez les jeunes qui sont très performants. A souligner, l'équipe 1 des -18 ans qui évolue dans le championnat régional, est même leader cette saison. L'équipe fanion des séniors masculins évolue elle aussi dans le championnat régional et occupe le milieu de tableau. Quant aux séniors féminines, elles comptent deux équipes depuis cette saison, et évoluent en 1^{ère} et 2^{ème} division départementale.

Le HBCW organise des stages de handball, des activités d'été, sans oublier des sorties où la bonne humeur et l'ambiance sont au rendez-vous. Il participe aussi régulièrement aux manifestations organisées par la ville.



Contact : Camille BAUER au 06 75 40 41 63
 Site Internet : www.handball-club-wintzenheim.fr
 Facebook : Hbc Wintzenheim
 Instagram : hbcwintz

LES ACTIVITÉS HIVERNALES DU SKI CLUB HOHLANDBOURG

Le Ski Club propose à nouveau cet hiver, les activités skis suivantes :

- Son traditionnel séjour de ski : ce 28^{ème} séjour organisé du 5 au 12 février 2022, aura pour cadre le domaine skiable Italo-Suisse de Breuil Cervinia Zermatt au pied du mythique Cervin, Matterhorn pour les Suisses, dans le Val d'Aoste, magnifique domaine skiable des Alpes avec plus de 360 km de pistes. L'hébergement se fera en Hôtel 3***, le transport en car grand tourisme.
- 3 sorties journalières à Châtel et Grindelwald sont au programme : les 15 janvier et 5 mars 2022 à Châtel en Haute-Savoie, ainsi que le 9 avril 2022 à Grindelwald en Suisse.



- Cartes de membres et licences Cartes neige (assurance ski) sont également accessibles aux membres du club.

Toutes les activités du club sont ouvertes à tout public.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site internet du club à l'adresse suivante : www.skiclub-hohlandsbourg.com, par mail : contact@skiclub-hohlandsbourg.com ou par téléphone au 03 89 80 67 74.

SOYONS CONSOMM'ACTEURS : MANGEONS LOCAL



« Laisse ta nourriture être ton remède. »

Cette prescription, de l'un des premiers médecins de l'Antiquité grecque, n'est pas si obsolète et l'on peut ainsi porter crédit à son sens dans le contexte actuel tant la nécessité de manger sain et équilibré paraît nécessaire.

Ainsi, pour répondre quotidiennement au besoin mais aussi au plaisir de se nourrir, n'est-il pas tout bonnement évident de s'alimenter avec des produits de proximité et de saison, alsaciens, que des agriculteurs et éleveurs locaux ont cultivés avec conviction et compétence ?

Les encourager à poursuivre leur démarche nous garantit ainsi de pouvoir consommer des denrées de qualité, fraîches, qui n'ont pas effectué des milliers de kilomètres dans les airs ou sur les routes avant d'échouer dans notre panier !

Qualité de la nourriture, pérennité d'une agriculture vertueuse, bilan carbone réduit sont ainsi assurés si l'on veut bien adhérer à l'aphorisme souvent énoncé en écho à celui d'Hippocrate :

« Manger local, manger sain, penser global ».

Danièle ARNOLD
Conseillère municipale

ÉTAT-CIVIL

LA COMMUNE RECRUTE DES AGENTS RECENSEURS

La disponibilité demandée s'étale de début janvier à début mars et se décline de la manière suivante :

- **première quinzaine de janvier 2021** : environ 5 jours de travail comportant 2 séances de formation obligatoires et, entre ces séances, le repérage des adresses à recenser. Ainsi il est fortement conseillé de demeurer dans la commune.
- **du 20 janvier jusqu'à la fin février** : disponibilité quotidienne y compris le samedi avec une large amplitude dans les horaires afin de pouvoir contacter tous les habitants du secteur attribué.

Descriptif des tâches à réaliser :

- se former aux concepts et aux règles du recensement qui seront développés lors des formations,
- effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur,
- déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet,
- suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet,
- pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis,
- relancer les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,
- rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine au coordinateur communal,
- savoir manipuler internet et la téléphonie mobile,
- disposer d'une certaine capacité relationnelle.

Recensement de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

Ainsi, si vous êtes intéressé, veuillez adresser votre CV et lettre de motivation à :

Mairie de WINTZENHEIM
M. le Maire
28 rue Clemenceau, 68920 WINTZENHEIM

Les grands anniversaires

DU 01/04/2021 AU 30/11/2021

Âge	Naissance	Nom	Prénom
96 ans	20/07/1925	ABT	Louis
90 ans	14/06/1931	BRAUNEISEN/MEYER	Valérir
90 ans	27/09/1931	SCHULLER	Fernand
90 ans	25/11/1931	BAILLY	Gilbert

Noces d'or (50 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
02/04/1971	MAURER Jean Martin/WITTEMANN Christiane
18/06/1971	LORBER Pierre-Louis/WASSLER Jocelyne
31/08/1971	BRAUNEISEN Gérard/FINCK Monique

Noces de diamant (60 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
16/06/1961	KRAEMER Roger/PFIRRMANN Marthe
23/06/1961	MUESSER François/GAUDEL Marie Hélène
04/07/1961	HIHI Abdelhamid/RUEFF Evelyne
04/08/1961	PIMMEL Roger/BALZINGER Christine
29/09/1961	LANSALOT Fernand/MARTIN Nicole
03/11/1961	HOFFMANN Bernard/WIPFF Marie

REJOIGNEZ L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS !



Vous avez fait votre service militaire, vous avez pris part à des opérations extérieures, vous vous êtes engagés au service de l'État (policiers, gendarmes, pompiers, douaniers...), vous êtes une personne qui partage nos valeurs : action sociale, défense des droits, civisme, mémoire, vous êtes veuf ou veuve d'Ancien Combattant, vous voulez vous investir dans une association combattante au passé prestigieux et centenaire mais toujours jeune ?

Rejoignez-les !

Contactez Christian Calabrèse, Président de l'association UNC de Wintzenheim au 06 80 72 81 27 ou le siège départemental de l'UNC (3, avenue de Lattre de Tassigny 68000 Colmar) au 03 89 23 66 80 (le lundi et jeudi) ou par mail à unc68@wanadoo.fr

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit. Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. L'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Veillez vous rendre au service Accueil et Formalités administratives de la mairie avec les documents suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport valide,
- livret de famille à jour,
- justificatif de domicile.

A vos 18 ans, vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales.

TITRES D'IDENTITÉ

Pensez à vérifier régulièrement les dates de validité de vos titres d'identité afin d'éviter les mauvaises surprises.

Pour rappel : La durée de validité des cartes d'identité pour les majeurs et mineurs est désormais de 10 ans. La durée des passeports est de 10 ans pour une personne majeure et de 5 ans pour une personne mineure.

La prise d'empreinte est obligatoire à partir de 12 ans. La pré-demande est à établir sur le site <https://ants.gouv.fr/>, avant votre rendez-vous (durée 20 minutes) en mairie.

Les dépôts et retraits des titres d'identité se font uniquement sur rendez-vous au 03 89 27 93 97 ou au 03 89 27 94 94.

ÉLECTIONS

En 2022, auront lieu les élections présidentielles et législatives. **Ainsi, si vous souhaitez être assesseur ou scrutateur lors de ces élections, veuillez contacter le service Accueil et Formalités administratives au 03 89 27 94 88.**

L'élection présidentielle se déroulera les dimanche 10 avril et 24 avril 2022.

La date de clôture des inscriptions (hors cas particuliers) pour pouvoir voter lors de ce scrutin est fixée au 4 mars 2022.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés.

La date de clôture des inscriptions (hors cas particuliers) pour pouvoir voter lors de ce scrutin est fixée au 6 mai 2022.

Afin de vous inscrire, veuillez vous présenter au service accueil et formalités administratives de la mairie, muni des documents suivants :

- titre d'identité,
- justificatif de domicile : facture de gaz, d'électricité ou de téléphone fixe à vos noms et prénoms de moins de 3 mois.

**50^{ème}
édition**

INSCRIPTION À LA FÊTE DES AÎNÉS

La traditionnelle Fête des Aînés est l'occasion pour la commune d'inviter ses seniors en cette période de partage et d'échange. Cette fête, organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) permet de se retrouver autour d'un repas festif dans une ambiance musicale et conviviale. Pour ses 50 ans, la fête des aînés se déroulera **le dimanche 16 janvier 2022, au Paradis des Sources à Soultzmatt. Départ à 10h45 et retour à 17h pour ceux qui prennent le bus.**

Au menu :

Terrine de foie gras aux pruneaux

*Suprême de volaille avec une sauce forestière
accompagné de riz parfumé*

Brillat savarin et ses feuilles vertes acidulées

Symphonie gourmande

Cette invitation s'adresse aux personnes âgées de 74 ans, c'est-à-dire nées avant le 1^{er} janvier 1948 et habitant à Wintzenheim, La Forge ou Logelbach. Si vous désirez venir accompagné(e) de votre conjoint(e) âgé(e) de moins de 74 ans et devant également être domicilié dans la commune, une participation de 30€ sera demandée (à régler par chèque bancaire libellé à l'ordre Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Wintzenheim).

Pour vous inscrire, vous devez remettre le talon-réponse ci-dessous au service Accueil et Formalités administratives de la mairie, muni(e) de votre carte d'identité et d'un justificatif récent de domicile. Un ticket d'inscription vous sera alors remis.

Pour plus de renseignements, contactez le service Accueil et Formalités administratives de la mairie au 03 89 27 94 94.

Attention : événement limité à 360 personnes, ne tardez pas à vous inscrire !

Pass sanitaire obligatoire : n'oubliez pas votre 3^{ème} dose de vaccin contre le COVID ou test PCR valide

Le contrôle des pass se fera avant la montée dans le bus et à l'entrée du restaurant.



FICHE D'INSCRIPTION À LA FÊTE DES AÎNÉS DU 16 JANVIER 2022

à retourner dûment complétée, au service Accueil et Formalités administratives, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile - 28 rue Clemenceau 68920 Wintzenheim **avant le 31 décembre 2021.**

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Je participe

Je participe et viendrai accompagné(e) par :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Dans ce cas, je joins un chèque de 30€ libellé à l'ordre du « CCAS de la ville de Wintzenheim ».

Je ne participe pas

Je prends le bus

Je ne prends pas le bus

Si je prends le bus, je choisis mon arrêt :

Auchan de Wintzenheim

Halle des fêtes

Mairie

Restaurant Les Planches à Wintzenheim

Leclerc de Logelbach

Si vous venez de La Forge, merci de nous communiquer votre numéro de téléphone afin que nous puissions vous récupérer

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES

Suite aux élections municipales de mars 2020, les instances municipales, telles que le Conseil Municipal des Aînés et le Conseil Municipal des Jeunes, ont également été renouvelées :



Rangée du haut : HOFFMANN Bernard, LISS Serge, MUNSCHY Francis, BAUMANN Roland, JOURDAN Henri, GIOVINAZZO Joseph, EHRHART Bernard.

Rangée du bas : SINGER Marlyse, MOUCHET Erdmute, GOUAULT Monique, PILOTELLE Véronique, BURGER Régine, CONESA Hélène, PFAU Arlette, JEHIN Marie-Cécile, BAUMANN Brigitte.

Les membres absents : BIARD Jean-Luc, ETTERLEN Jeannine, GWINNER Claude, MONTI Marcel.

De gauche à droite :

Nathalie PEREZ, Elsa LABOUREUR, Léo WENTZINGER, Robin GABIER, Elsa FAHR, Cyrielle TISSERAND, Mickaëla GRENTZIGER.

Les membres absents : les

adultes : AUBERT Aurélie, AUBERT Frédéric, BASSO Marie-Jeanne, HILL Jean-Luc,

LABOUREUR Carole, LABOUREUR Sébastien, MEYER Sandrine, NÄGL Carine, STRUSS Alexis, TISSERAND Karine - **les jeunes :** AUBERT Lou-Anne, AUBERT Manon, BONI Mattéo, BORREGAN Ivy, LABOUREUR Laura, RAMETTE Jules, RAMETTE Louise, RIBOLZI-MEYER Juliette, SCHALCHER Emilien, SCHNOERING Noémie.



SE DÉTENDRE À VITAZENSEL

Une habitante de Logelbach a transformé sa maison en un havre de détente avec sauna, bain à remous et surtout une grotte de sel de 30 m². Pour se ressourcer, se reposer, se dynamiser, se soigner, prendre du recul, un moment de pause pour votre corps ou votre esprit, VitaZenSel a ouvert ses portes le 15 septembre 2021. Plus de renseignements au 09 63 55 59 24 ou sur vitazensel.fr.



LES BOITES À LIVRES SONT ARRIVÉES !

Après plusieurs mois de réflexion et de conception, les boîtes à livres ont enfin été installées dans nos quartiers.

La première a été décorée par les jeunes de l'Espace d'Animation Arthuss et est placée au parc du Boden. D'autres ont ensuite été installées à l'arrière de la mairie à Wintzenheim et à la mairie annexe de Logelbach. Une dernière sera prochainement mise en place à La Forge.

Toutes les boîtes sont opérationnelles et vous pourrez venir prendre ou déposer un livre, en somme ÉCHANGER.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !



PARTENARIAT MÖHNESEE - WINTZENHEIM

Près de deux ans que seuls des échanges via internet ou téléphone étaient possibles entre nos deux villes. Enfin, fin août 2021, Serge NICOLE, maire, et ses adjoints Lucette SPINHIRNY et Denis ARNDT, sont partis à la rencontre de Maria MORITZ, maire de Möhnesee élue en octobre 2020. Le séjour de 2 jours était placé sous le signe de l'amitié, bien sûr, mais également sous celui de l'écologie avec une sortie commentée en forêt et une visite d'une arboriculture fruitière bio. Une réunion de travail avec le comité allemand du jumelage a permis de réactualiser les projets annulés par la pandémie avec l'espoir de pouvoir les mener à terme en 2022.

Le 1^{er} rendez-vous est fixé à Wintzenheim, pendant les vacances de printemps 2022. Au programme : rencontre des comités et, pour des jeunes de nos deux communes, activités variées et attractives.



Anna Maria HILLE, garde-forestier, expose le programme de plantations destinées à restaurer la forêt décimée par les tempêtes, sécheresse et parasites.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18/06/2021

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du PV de la séance du conseil municipal du 12.03.2021
3. Adoption de la convention de DSP pour la gestion et l'exploitation de l'accueil périscolaire et de loisirs 2021-2025 avec les PEP Alsace
4. Rapport d'activité 2020 du délégataire PEP Alsace pour la gestion et l'exploitation du service périscolaire et de l'accueil de loisirs
5. Rapport d'activité 2020 du délégataire Enfance pour Tous pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil Pom' de Reinette
6. Rapport d'activité 2020 du Syndicat d'électricité et de Gaz du Rhin
7. Approbation de la cession de la parcelle n°58769 section 27 dans la zone d'activité économique Europe au Comptoir du Brasseur
8. Approbation du projet de construction d'une nouvelle Gendarmerie à Wintzenheim
9. Acquisition des parcelles 374-375-376-377-138a-138c section 33 situées entre la route de Rouffach et la rue du Kleinfeld
10. Régularisation foncière de la parcelle n°196 section 12 rue des Trois-Epis
11. Approbation du contrat de souscription d'un emprunt de 7 millions d'euros avec le Crédit Agricole Alsace Vosges
12. Décision modificative du Budget Principal de la Ville de Wintzenheim
13. Approbation de l'actualisation de la TLPE
14. Approbation de la co-garantie communale au profit de Pôle Habitat pour un emprunt de 1 150 000€
15. Constitution d'un groupement de commande pour l'achat d'électricité
16. Constitution d'un groupement de commande pour l'achat de gaz
17. Primes aux candidats non retenus et indemnisation des membres qualifiés dans le cadre d'une procédure de concours de maîtrise d'oeuvre
18. Modalités de remboursement des billets de concerts et spectacles de la saison culturelle 2020-2021 annulés en raison du Covid-19
19. Demande de subvention à la CAF pour l'EAA
20. Subvention exceptionnelle à l'école Mathias Grunewald pour la mise en place d'un jardin de l'interdépendance
21. Adoption de la modification simplifiée n°6 du PLU
22. Avis dans le cadre de la consultation du PGRI 2022-2027 du bassin versant Rhin-Meuse
23. Approbation de l'avenant à la convention @actes pour la télétransmission des actes de commande publique au contrôle de légalité
24. Approbation de la modification du règlement intérieur du conseil municipal
25. Adoption de la convention pour la pose d'une caméra de vidéo-protection sur un immeuble privé
26. Motion de la FNCCR relative au projet Hercule
27. Informations
 - Autorisations d'urbanisme
 - Manifestations
 - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

SÉANCE DU 10/09/2021

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Démission d'une conseillère municipale et installation d'un nouveau conseiller
3. Approbation du PV de la séance du conseil municipal du 18.06.2021
4. Remplacement d'une conseillère municipale démissionnaire au sein des commissions municipales
5. Remplacement d'une conseillère municipale démissionnaire au sein du Syndicat du Parc Régional des Ballons des Vosges
6. Remplacement d'une conseillère municipale démissionnaire au sein du SIVOM
7. Remplacement d'une conseillère municipale démissionnaire au sein du Syndicat mixte du château du Hohlandsbourg
8. Création d'une commission de contrôle financier
9. Rapport d'activité 2020 de Colmar Agglomération
10. Approbation de la convention constitutive du groupement de commandes permanent conclue entre Colmar Agglomération et ses communes membres
11. Modification des statuts de Colmar Agglomération
12. Approbation de la convention d'adhésion à la plateforme Alsace Marchés Publics et de la Charte d'utilisation des services
13. Approbation de l'opération -Ma Commune Nature- dans le cadre de la Charte Régionale d'entretien et de gestion des espaces communaux publics
14. Reconduction de Droit de Préemption Urbain
15. Reconduction de la déclaration préalable pour les ravalements de façades
16. Reconduction du permis de démolir
17. Reconduction de la demande d'une déclaration préalable pour les clôtures
18. Déclassement de la parcelle n°723 section 33 et intégration dans le domaine privé communal
19. Création de quatre postes dans le cadre du dispositif PEC - CUI - CAE
20. Création de postes de recenseurs pour le recensement de la population 2022
21. Création d'un poste de coordinateur communal pour le recensement de la population
22. Approbation de l'avenant n°1 pour la révision du contrat de prévoyance au 1er janvier 2022 avec le groupement conjoint CNP assurances et SOFAXIS
23. Décision modificative n°2 au budget principal 2021
24. Création d'un budget annexe gendarmerie et option à la TVA
25. Fixation des tarifs relatifs aux frais liés à l'élèvement des dépôts sauvages de déchets
26. Demande de désaffectation et de démolition du presbytère de Wintzenheim centre
27. Demande de subvention auprès de la Communauté Européenne d'Alsace au titre des amendes de police pour les travaux d'aménagement rue Haussmann
28. Demande de subvention auprès du Syndicat d'électricité et de gaz du Rhin pour l'éclairage public dans le cadre de l'aménagement rue Haussmann
29. Approbation d'une subvention exceptionnelle pour les PEP Alsace
30. Informations
 - Autorisations d'urbanisme
 - Manifestations
 - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Parole aux groupes

GRUPE "VIVRE WINTZENHEIM AVEC AMBITION ET RÉALISME"

Le passage d'une année à l'autre est chargé de symboles et invite à la réflexion. Les circonstances se prêteraient à discuter sur la solidarité, la tolérance, l'entraide. Il serait aussi tentant de faire le bilan des pronostics de tous genres formulés début 2021, mais nous ferons juste une ou deux constatations.

Notre groupe a l'ambition de faire évoluer notre ville. Pour cela, il convient de la doter des infrastructures indispensables à cette évolution. L'exercice est assurément passionnant, mais ô combien périlleux. En effet, malgré tous nos efforts, nous ne pouvons tous vous contenter. S'il y a des critiques constructives, certaines sont négatives et tristes. Oui, tristes car dépourvues de toute alternative, de toute proposition innovante. En dépit de cela et des difficultés liées à la conjoncture actuelle, nous gardons la volonté d'entreprendre, de faire face aux diverses complications et contraintes, de préparer l'avenir tout en favorisant le « mieux-vivre » dans notre cité.

« *Le scepticisme est la carie de l'intelligence* » disait Victor Hugo. Nous sommes optimistes peut-être, déterminés sûrement. Et nous parachèverons la tâche qui nous a été confiée tout en défendant les intérêts de nos concitoyens et en restant à leur service. Dans cette optique, nous viendrons très prochainement vers vous afin de partager et de débattre sur divers sujets.

Nous vous souhaitons de belles et chaleureuses fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour une bonne année 2022.

Pour le Groupe : Lucette SPINHIRNY

Membres du groupe : Serge NICOLE, Daniel LEROY, Lucette SPINHIRNY, Denis ARNDT, Geneviève SCHOFF, Patrice DUSSEL, Dominique SCHAFFHAUSER, Dominique HEROLD, Carine NÄGL, Ludovic CAMPITELLI, Marie-Jeanne BASSO, Isabel FREUDENREICH, Luca BASSO, Clara BEAUFRAND, Sébastien LABOUREUR, Mireille WEISS, Emmanuel AQUINO, Nathalie PEREZ GABIER, Benoît FREYBURGER, Daniel OUGIER, Jean-Marc KEMPF, Sandrine MEYER, Alexis STRUSS, Danièle ARNOLD

CORINNE BUEB, CONSEILLÈRE MUNICIPALE INDÉPENDANTE

Des projets vont être réalisés au sein de notre belle ville de Wintzenheim. Espérons que nous arriverons à garder l'équilibre financier.

Je souhaite à tous les Wintzenheimois de très belles fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour une nouvelle année qui je l'espère sera remplie d'amour, de joie et de respect mutuel. Que 2022 soit une belle année pour tous !

GRUPE "WINTZEN'AIME POUR VOUS, AVEC VOUS"

Patrimoine

C'est avec une grande tristesse que nous voyons notre patrimoine disparaître peu à peu, désormais c'est au tour du PRESBYTÈRE d'être RASÉ. Nous y sommes totalement opposés, d'autant que nous avons proposé une autre solution pour la réalisation du périscolaire, qui plus est, moins onéreuse.

Communication

Nous déplorons une ABSENCE de dialogue et de concertation avec les membres du conseil municipal, et plus grave avec les habitants, pour preuve les nombreuses PÉTITIONS en cours.

Votre Argent

La nouvelle Gendarmerie (compétence non communale) va entraîner un nouvel emprunt, conduisant à un ENDETTEMENT de la commune à plus de 10 millions d'€, ce qui entravera la réalisation de projets vous concernant directement.

ALERTE aux générations futures qui devront rembourser cette dette.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE – SCHEENI WIHNÄCHTE UN A GÜATA RUTSCH !

Pour le groupe : Dominique CHERY

Membres du groupe : Claude KLINGER-ZIND, Christelle PFLEGER, Dominique CHERY, Jean-Marie MULLER

La loi 2002-276 relative à la Démocratie de Proximité votée au Parlement et promulguée le 27-02-2002 prévoit que lorsqu'une commune diffuse un bulletin d'information, un espace doit être réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au sein du Conseil Municipal. Dans le cadre de l'application de cette loi, le Conseil Municipal de Wintzenheim, lors de la séance du 11-04-2014 a adopté les modalités de l'espace d'expression pour ses groupes. Les avis et les idées exprimés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

Sorties

15.12 à 15h	SPECTACLE JEUNE PUBLIC « Y AURA-T-IL DE LA DINDE À NOËL ? » Auditorium de l'Arthuss
17.12 à 20h	CONCERT DES OISEAUX DE PASSAGE « BREL : 15 ANS D'AMOUR » Auditorium de l'Arthuss
18.12 à 15h	CONTE « LE NOËL DE GÉDÉON » DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE COSEC
18.12 à 20h	CONCERT DU QUINTETTE PENTAGONE AMIS DE LA CHAPELLE HERZOG Église de Logelbach
19.12 dès 9h30	COURSE 10 KM, 5KM ET POUR LES ENFANTS par les Run'Heures d'Allure dans les rues de Wintzenheim
19.12 à 16h	CONCERT DE NOËL de l'Harmonie du Hohlandsbourg Église de Logelbach
22.12 à 15h	SPECTACLE JEUNE PUBLIC « ÉCO-LOGIS DE NOËL » Auditorium de l'Arthuss
05.01 à 20h	CONCERT DE ZAKOUSKA, « LA CRIÉE » Auditorium de l'Arthuss
09.01 de 9h à 15h	BOURSE AUX VÊTEMENTS ET JOUETS du Handball Club Halle des Fêtes
16.01 à 10h30	FÊTE DES AÎNÉS Paradis des Sources, Soultzmatt

19.01 à 20h	CONCERT DE REDJE Auditorium de l'Arthuss
02.02 à 20h	CONCERT DE MALICK DIAW, « RYTHMES AFRICAINS » Auditorium de l'Arthuss
09.02 à 15h	SPECTACLE JEUNE PUBLIC « LE VOYAGE MAGIQUE » Auditorium de l'Arthuss

Commémorations

02.02	COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION Monument aux Morts de Wintzenheim
-------	--

Vie Politique locale

15.12	RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Salle du Conseil
25.01 à 19h	RÉUNION DE QUARTIER Gymnase Ungerer à Logelbach
26.01 à 19h	RÉUNION DE QUARTIER Salle Laurentia à Wintzenheim
27.01 à 19h	RÉUNION DE QUARTIER Chalet APP à La Forge

Solidarité

06.12 de 16h à 19h30	DON DU SANG Halle des Fêtes
-------------------------	---------------------------------------

COURSES DE WINTZENHEIM

19 décembre 2021

Inscription sur sporkrono
2 à 12€

> 10 km
> 5 km
> Course enfants

Parcours : dans les rues de Wintzenheim
Petite restauration sur place

Départ & Arrivée :
Halle des fêtes

en partenariat avec
TEAM COM

MAIRIE DE WINTZENHEIM

28 rue Clemenceau 68920 Wintzenheim
Tél. : 03 89 27 94 94 Fax : 03 89 27 94 95
E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr
Site web: www.ville-wintzenheim.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi 8h-12h00 et 13h30-18h

Mardi 8h-14h30

Mercredi 8h-12h et 14h-17h

Jeudi 8h-12h00 et 14h-19h

Vendredi 8h-12h

MAIRIE-ANNEXE DE LOGELBACH

2 rue de la Gare 68124 Logelbach
Tél. : 03 89 30 22 15 Fax : 03 89 27 19 69
E-mail:mairie.annexelogelbach@mairie-wintzenheim.fr

Heures d'ouverture :

Jeudi 14h-19h

URGENCES

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie de Wintzenheim

6 rue Clemenceau - Tél. : 03 89 27 01 52

**POLICE MUNICIPALE
ET OBJETS TROUVÉS**

Tél : 03 89 27 94 97

E-mail : police@mairie-wintzenheim.fr

DÉFIBRILLATEURS

Deux appareils sont installés dans la commune :

- l'un à l'entrée de la mairie rue Clemenceau à Wintzenheim-centre

- l'autre à l'entrée de la salle Ungerer rue Herzog à Logelbach.

Ces appareils sont conçus pour vous guider lors de leur utilisation.

GAZ

Notre commune est desservie par Vialis pour Wintzenheim et Logelbach (GRDF pour La Forge): 03 89 24 60 60 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Urgence 24h/24 : 0 800 00 68 00 (appel gratuit depuis un poste fixe).

COLMARIENNE DES EAUX

Tél. : 03 89 22 94 50 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Urgence 24h/24 : 0 820 320 332.

ENEDIS

Tél. : 09 69 39 33 04 du lundi au samedi de 8h à 21h. Dépannage : 09 726 750 68.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Téléphoner à la mairie aux heures d'ouverture.

URGENCES RMACTW

Du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h - Mairie –Service technique : 03 89 27 94 92 ou 03 89 27 94 98

En dehors de ces horaires, veuillez contacter

Full Connect : 03 89 73 17 80

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte en est assurée

- le lundi pour les bio déchets

- le jeudi pour les déchets traditionnels

Si le jour de collecte est férié, le ramassage se fera le lendemain.

RAPPEL : Toute l'année, les poubelles doivent être enlevées de la voie publique, au plus tard le soir du jour de la collecte.

Les sachets destinés aux bio déchets peuvent être retirés à la mairie, au Service Technique, aux heures d'ouverture.

Pour tout renseignement (échange, commande, remplacement ou retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), il convient de contacter le Service de Gestion des Déchets aux Ateliers Municipaux, avenue de la Foire aux Vins 68000 COLMAR tél.: 03 89 23 62 62.

DÉCHETTERIES

Pour les particuliers, ces centres acceptent gratuitement tous les déchets autres que les ordures ménagères apportés par petite remorque ou voiture.

Horaires d'ouverture de la déchetterie «Europe» :

- d'avril à septembre, du lundi au samedi de 9h à 19h ; le dimanche de 9h à 12h30.

- d'octobre à mars, du lundi au samedi de 9h à 18h ; le dimanche de 9h à 12h30.

Les jours fériés, consultez la presse locale.

Numéros de téléphone utiles :

- déchetterie Ladhof 03 89 23 65 30

- déchetterie Europe 03 89 27 50 93

**Pensez à emporter votre carte d'accès
aux déchetteries**

COLLECTE DE VERRE ET PAPIER

Des conteneurs sont disposés en divers endroits de la commune. Les bouteilles en plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.

**COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS
SPÉCIAUX**

Une collecte permanente est en place à la déchetterie du Ladhof. Munissez-vous de votre carte !

SERVICE SOCIAL**Pôle gérontologique**

concerne les personnes de plus de 60 ans

2 rue Jean Matter 68140 MUNSTER

Sur RDV :

Tél. : 03 89 30 23 16

Fax : 03 89 77 47 03

E-mail : gerontomunster@cg68.fr

Centre médico-social

19 rue Clemenceau
68920 WINTZENHEIM

Tél. : 03 89 27 05 98

LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES**À Wintzenheim**

École Maternelle "Arc-en-Ciel"

1 rue Aloyse Meyer - Tél. : 03 89 27 34 11

Directrice : Mme KEMPF

École élémentaire "La Dame Blanche"

Rue des Prés - Tél. : 03 89 27 49 02

Directeur : M. JARDY

À Logelbach

École Maternelle "Les Nénuphars"

9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 30 11

Directrice : Mme KOHLER

École élémentaire "Les Cèdres"

9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 03 17

Directrice : Mme MIDON

LE COLLÈGE PRÉVERT

15 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM

Tél. : 03 89 27 02 03

Principal : M. ROQUE

LA CRÈCHE "POM' DE REINETTE"

9 rue Herzog 68124 LOGELBACH

Tél. : 09 54 29 15 57

Directrice : Mme MANROUBIA

LE PÉRISCOLAIRE "LA RÉCRÉATION"

11 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM

Tél. : 03 89 27 28 23

E-mail : larecreationwintz@orange.fr

Responsable : Mme BLONDET

9 rue Herzog 68124 LOGELBACH

Tél. : 03 89 87 33 81

E-mail : larecreationlog@orange.fr

Directrice : Mme CHARNEY-BRINGEL remplacée actuellement par Mme Perrine BOURSE

**LE RELAIS D'ASSISTANT(E)S
MATERNEL(LE)S OU R.A.M. - COSEC**

Rue Aloyse Meyer 68920 WINTZENHEIM

Tél. : 03 89 27 25 40

E-mail : ram.sivom@sivom-wintzenheim.fr

Responsable : Mme BAUDOUIN

*Nous vous souhaitons
de belles fêtes de fin d'année !*

